ABELA COACHING

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège Social : 12 rue de la Fontaine, Hameau de la Source, 33380 Marcheprime
979 874 724 R.C.S Bordeaux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 MARS 2026

Le 16 mars 2026 à 14 heures, au siège social de la société,

Monsieur Nicolas Davis ABELA, demeurant 12 rue de La Fontaine Hameau de la Source 33380 Marcheprime

Associé Unique de la société **ABELA COACHING**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Transformation de la Société en EURL
- Adoption des nouveaux statuts de la Société
- Nomination du nouveau gérant
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN EURL

L'Associé Unique décide, après avoir constaté que les conditions légales étaient réunies, en application des dispositions de l'article L 225-245 du Code de commerce, de transformer la Société en Société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter de ce jour.

Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraînera pas la création d'une nouvelle personne morale

L'objet, la durée de la Société, et l'adresse de son siège social restent identiques.

Le montant du capital social est inchangé, soit 1 000 euros. Il sera désormais divisé en 1 000 parts sociales de 1 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique en échange de 1 000 actions qu'il détient.

DECISION : ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA SOCIETE

En conséquence de la décision de transformation adoptée ci-dessus, l'Associé Unique adopte le texte des statuts régissant la Société sous sa nouvelle forme de Société à responsabilité limitée unipersonnelle, dont un exemplaire est en annexe du présent procès-verbal.

DECISION : NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

L'Associé Unique, statuant aux conditions requises sous la nouvelle forme sociétaire, nomme en qualité de Gérant de la Société :

- **Monsieur Nicolas David ABELA,**
  Demeurant 12 rue de La Fontaine, Hameau de la Source, 33380 MARCHEPRIME,
  Pour une durée illimitée.

Ce dernier déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Gérant sera tenu de consacrer tout son temps aux affaires sociales.

Conformément aux statuts, il aura tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour passer seul tous les actes entrant dans l'objet social.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Monsieur Nicolas, Davis ABELA
(L'Associé Unique)

Nicolas ABELA

✓ Certifié par yousign

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
BORDEAUX
Le 24/06/2026 Dossier 2026 00031567, référence 3304P61 2026 A 05590
Enregistrement : 125 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Cent vingt-cinq Euros
Montant reçu : Cent vingt-cinq Euros